

— Commune de Boissy sans Avoir —
Projet de zonage Eaux Pluviales

Règle générale :
Toute parcelle non incluse dans une zone urbaine à fortes contraintes hydrauliques est soumise à la règle générale.

Légende :

- Limite communale
- ▨ Zone urbaine à fortes contraintes hydrauliques
- Réseaux d'eaux usées
- Réseaux d'eaux pluviales
- Réseaux unitaires

Intégrale Environnement
34, rue Lucien Girard Boisseau
95 380 Puisieux en France
Tel : 01 34 68 32 48

Juin 2019
SDA - Rapport de Phase 3
Echelle : 1/5000ème

